

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (C.C.P.)

Marché sans publicité ni mise en concurrence selon les articles L 2122-1 de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et R 2122-3 du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 et relatifs aux marchés publics

**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS PRESSE OFFSET ROTATIVE D'OCCASION POUR
ETIQUETTE ADHESIVE LE LYCEE ETIENNE-JULES MAREY**

Lot unique : A001

1. **Objet :** le système choisi doit permettre de réaliser des étiquettes adhésives imprimées par un procédé de type offset.
2. **Classe concernée :** les deux classes de BTS Etude et réalisation d'un projet de communication option A et B, les Bac Pro Réalisation de produits imprimés pluri médias, ainsi que l'ensemble des stagiaires de la formation continue du centre permanent en industries graphiques.
3. **Compétences visées :**
 - a. L'ensembles de compétences liées à la réalisation de la forme imprimée.
 - b. L'ensembles des compétences visée à l'impression d'étiquettes adhésives ainsi qu'à la finition de ces dernières.
4. **Contenu du lot :**
 - a. Une presse de type VIVA 340 avec ces deux groupes offsets utilisant les plaques offset waterless aux dimensions standards du marché français : 377mm x 342mm épaisseur 0.30. avec la découpe en ligne, l'échenillage et le rembobinage.
 - b. Les deux groupes sécheurs UV IST MB3 permettant le séchage des impressions des deux groupes offsets.
 - c. Une plieuse de paques compatible avec les plaques offset waterless aux dimensions standards du marché français : 377mm x 342mm épaisseur 0.30.
 - d. Une perforatrice de de paques compatible avec les plaques offset waterless aux dimensions standards du marché français : 377mm x 342mm épaisseur 0.30.
 - e. Un groupe Froid permettant de refroidir à la fois l'armoires électrique de l'équipement et de maintenir en température les deux groupe d'impression et les sécheurs.
5. **Prestation demandée :**
 - a. Livraison de l'ensembles au Pole régional des industries graphiques, cette livraison doit prendre en compte tous les équipements nécessaires au déchargement des équipements.
 - b. Installations des équipements, en prenant en compte l'intégralité des équipements lié à l'installation.
 - c. La mise en service de l'intégralité des équipement (les groupes froids étant relié par un prestataire extérieur pris en charge par l'établissement via une subvention).
 - d. Le contrôle de conformité par un organisme agréer (type Apave).
 - e. La formation des 7 enseignants du pôle sur une semaine en deux vagues 3 jour + 2 jour deux semaine après la première formation.
 - f. La garantie totale 6 mois avec intervention sur site.